

Quelques nouvelles...

Un logement pérenne trouvé pour « L »

« L », d'origine Congolaise, Médecin dans son pays, a été obligée de fuir car menacée pour avoir contesté, avec d'autres médecins, les pratiques imposées dans son pays. Elle était sans logement pérenne et parfois à la rue. « D », qui avait une chambre libre dans son appartement à proposé de l'héberger gracieusement. Un immense merci à « D ».

Une année post bac qui commence bien pour « D »

Venant de l'ouest de la Côte d'Ivoire, « J » a fui son pays avec ses deux filles (« D » 18 ans, en post bac et « R », 13 ans, au collège) pour les soustraire aux pratiques d'excision dont elles étaient menacées dans la région où elles habitaient. Elles sont actuellement logées par le 115. « D », ayant obtenu son bac (avec mention) en juin dernier, avait obtenu, avec parcoursup une école de marketing à Nanterre avec alternance, mais l'entreprise qui proposait l'alternance et devait payer les frais de scolarité, s'est désistée, et l'école a annulé l'inscription de « D ». « D » a alors postulé pour un BTS à Valence, qui a accepté. VSSA a aidé à payer les frais d'inscription, une femme partenaire de la « maison des familles » a accepté de la loger gracieusement à Valence, et grâce également aux repas du CROUS à 1 €, « D » est heureuse de pouvoir commencer sa première année d'études supérieures.

Obtention d'un logement pour « S » et ses deux filles: « R », 6 ans et « A », 8 ans.

Venant du Nigéria après un itinéraire très violent et difficile, « S » et ses deux filles se trouvaient à la rue une semaine sur deux. (Une semaine à l'accueil de nuit du 115, une semaine à la rue). La paroisse a pu les héberger 3 jours, et une bénévole de VSSA 4 jours, mais la situation demeurait très précaire. Un logement vient de leur être attribué par le 115 à Moirans. VSSA les accompagne, en lien avec le SILEF (Service Isérois de Lutte contre l'Exclusion des Familles) et l'école d'Échirolles où les deux filles sont scolarisées.

Situation précaire pour « A » et « M »

« A », jeune fille de 23 ans et « M », jeune homme de 24 ans, ont dû quitter la Guinée Konakry car menacés de mort. Traumatisés par leur parcours migratoire dans divers pays, où ils ont subi d'immenses violences, ils viennent d'être déboutés du droit d'asile en France et expulsés du foyer qui les logeait durant leur demande d'asile. Ils se retrouvent donc à la rue. VSSA les accompagne dans leurs démarches administratives et vis-à-vis du 115. Si l'un(e) d'entre vous a une solution de logement, merci de nous le faire savoir à l'adresse vs.sa@netc.fr

De très belles perspectives pour « M »

Arrivé en France à 15 ans en tant que mineur non accompagné, « M » a été aidé par divers services et associations, mais ne parvenait pas à obtenir un titre de séjour après sa majorité à 18 ans. À 22 ans, il a eu un enfant avec une femme Française, et à ce titre, a déposé avec l'aide de VSSA, une demande de titre de séjour pour « Parent d'enfant Français », demande qui a abouti en début juillet dernier, où il lui a été accordé un titre de séjour pour un an avec autorisation de travail. Il a trouvé du travail dans la logistique (métier en tension) et travaille de 3h à 11h, 5 jours sur 7. Il est très heureux de pouvoir participer à nourrir son enfant. Il cherche un logement dont il peut payer le loyer.

Problème de santé pour « A »

« A » originaire de Côte d'Ivoire, est hébergée depuis 2 ans, avec sa fille « P » (3 ans et demi) par un très généreux donateur qui met à disposition de VSSA un appartement à Grenoble (un très très grand merci à lui). « A » vient de déclarer un violent mal de dos et a dû être hospitalisée. Les bénévoles de VSSA ainsi que sa colocataire « E » sont mobilisés pour prendre en charge sa fille « P ».

Une heureuse nouvelle étape pour « T »

« T » n'a pas pu valider son diplôme d'infirmières (pour le moment), mais s'est vu proposer un emploi d'aide soignante (métier en tension) dans une clinique. Elle est très heureuse de cette nouvelle étape de vie et remercie toutes les donatrices et donateurs VSSA pour leur aide apportée depuis son arrivée à Grenoble et pendant toutes ses années d'études.

VENTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION: FROMAGE ET VIN

Cela fait maintenant plusieurs années que nous vous proposons des produits de qualité.

DATE LIMITE POUR LES COMMANDES : jeudi 12 novembre

LIVRAISON: mercredi 25 novembre de 14h30 à 18h30 au siège de l'association :

Centre œcuménique St Marc 6 avenue Malherbe Grenoble

Pour commander:

Lien Vssa: <https://vssa.fr>

Lien Helloasso: <https://www.helloasso.com/associations/veille-solidarite-sud-agglo/boutiques/vente-fromages-et-de-vins-au-profit-de-vssa-le-mercredi-25-novembre-2026-2>

Commandes manuelles possibles: Feuilles disponibles à St Marc et St Christophe (Eybens)

